

POSITIONS DE NICOLAS DUPONT-AIGNAN

SUR

LA CONDITION ANIMALE

Avril 2012

Mon attachement à la cause animale est ancien et les actions menées dans la ville de Yerres dont je suis Maire m'ont valu en 2010 le Ruban d'Honneur de la Fondation 30 millions d'amis. Avec mon équipe municipale, nous avons de longue date multiplié les initiatives valorisant les animaux : création d'une brigade équestre pour une meilleure intégration des forces de l'ordre dans leur environnement, introduction de vaches écossaises pour entretenir une prairie, création d'un hôtel pour insectes leur permettant de se reproduire et d'équilibrer l'écosystème, création d'une volière dotée de volatiles municipaux, etc. La ville de Yerres est une des rares communes à avoir au sein de son équipe municipale un élu chargé de la cause animale. Cet engagement personnel, je l'ai assumé en devenant administrateur de la fondation Brigitte Bardot.

Je sais néanmoins combien les promoteurs de la cause animale doivent sans cesse se démarquer des mouvements extrémistes en la matière, qui mènent un combat purement idéologique dont la philosophie relève d'une tentation moderne d'assimiler l'animal à l'humain pour mieux assimiler l'humain à l'animal. Si je milite depuis des années pour lutter contre toute détresse animale, je demeure un héritier de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

Un ministère de la Condition animale ?

Dans cette élection présidentielle, je suis certainement celui, parmi les candidats, qui se trouve le plus engagé en faveur de la condition animale.

Comme député, j'ai voté toutes les propositions de loi visant à réduire au maximum les expérimentations animales, toutes les propositions de loi visant à interdire la présence d'animaux dans les cirques, et toutes les propositions de loi visant à criminaliser les souffrances faites aux animaux.

Pour autant, je ne suis pas sûr que la création d'un Ministère de la Condition animale changerait profondément les choses. Je suis plutôt favorable à des actions concrètes, comme le fait de faire passer, dans le Code civil, l'animal de la catégorie des "biens meubles" à celui "d'être sensible", et de mettre en oeuvre les actions portées par la Fondation Brigitte Bardot et 30 millions d'amis.

Droit de l'animal

Je suis favorable à ce que, dans le Code civil, l'animal passe de la catégorie des « biens meubles » à celui, à créer, d'« être sensible ». L'animal est en effet un être vivant sensible et, à ce titre, je ne suis pas seulement préoccupé par son bien-être mais aussi, en ce qui concerne les animaux de compagnie, par leur intégration dans la vie de la cité.

En qualité de Maire d'Yerres, j'ai souhaité que la ville manifeste concrètement son attachement à la cause animale en prenant des initiatives novatrices : nous avons une brigade équestre qui participe aux missions de sécurité, nous avons créé la Maison des insectes pour familiariser les tous petits à la biodiversité, nous hébergeons des vaches écossaises qui paissent en toute liberté dans les prairies Yerroises et, enfin, nous avons signé une convention avec une association de protection féline pour capturer et stériliser les chats errants et leur offrir une convalescence confortable dans un site protégé.

Ces différentes initiatives, portées notamment par un conseiller municipal délégué à la cause animale, nous ont valu, en 2008, de recevoir le ruban d'honneur de la Fondation 30 Millions d'Amis. Je suis par ailleurs administrateur de la fondation Brigitte Bardot.

Élevage industriel

Je pense que le choix en matière d'élevage industriel est d'abord un choix en matière d'agriculture : voulons-nous une agriculture intensive sur le modèle de ce qui a pu être fait en Grande Bretagne et qui a conduit au scandale de la vache folle ou voulons-nous une agriculture faite de petites exploitations sur le modèle de ce que nous avons toujours eu en France ? Je fais le choix d'une agriculture faite de petites exploitations, respectueuses de l'environnement et du terroir. Aussi, je suis favorable à une profonde réforme de la PAC dont le seul but aujourd'hui est de conduire au regroupement forcé des exploitants agricoles. Je suis par ailleurs favorable à ce que les politiques publiques encouragent la production bio.

Transport des animaux

On peut bien entendu chercher à limiter le temps de transport pour les animaux à 8h. Mais cela ne protégera pas plus les animaux qui feront simplement en 4 jours ce qu'ils font aujourd'hui en 2. Le problème de transport des animaux est avant tout un problème de lieu de production. De plus en plus, sous l'impulsion de Bruxelles qui a voulu une disparition des frontières, la viande que nous consommons est produite à l'étranger –jusqu'en Argentine. L'enjeu

du transport des animaux est donc avant tout un enjeu de relocalisation de notre production agricole en France. Aussi, je souhaite la réintroduction de barrières douanières afin de protéger notre agriculture, de produire en France et de limiter ainsi les temps de transport des animaux.

Pêche industrielle, pisciculture

Je crois qu'il faut avant tout chercher à développer la pêche artisanale. Cette pêche, qui existe en France, est aujourd'hui sinistrée du fait des quotas de pêches imposés par Bruxelles. En effet, jusqu'à 90% des quotas sur certains poissons sont réservées à la Norvège, pays qui recourt largement à la pêche industrielle. Dans le même temps, la France se voit attribuer des quotas ridiculement faibles qui étouffent nos pêcheurs.

Gavage des oies

Il faudra réfléchir avec tous les acteurs de la filière, de manière à trouver ensemble la solution permettant le mieux de minimiser la souffrance animale sans pour autant déséquilibrer un secteur stratégique pour la gastronomie française.

Alimentation végétarienne

Je suis favorable à tout ce qui touche à la promotion d'une information objective sur ces questions. Je pense en revanche qu'il faut préserver l'école de nos débats d'adultes.

Fourrure, cuir, laine, soie

Comme vous, je pense que les pouvoirs publics doivent se montrer très fermes et aller vers une interdiction de la production et de l'importation de fourrures animales en France. S'il existe des substituts non polluants, ceux-ci doivent bien sûr être activement encouragés.

Recherche

Je suis bien évidemment pour encourager tout ce qui permet de limiter le recours aux animaux dans le cadre des expérimentations scientifiques. Pour autant, et en particulier dans le domaine de la médecine, je n'ignore pas que l'expérimentation animale permet de limiter les risques pour les hommes.

Cirque

J'ai à plusieurs reprises cosigné des propositions de loi visant à interdire la présence d'animaux dans les cirques et en ce qui concerne la ville dont je suis Maire ; il est hors de question qu'une autorisation y soit donnée à un exploitant de cirque proposant ce genre d'attraction. En effet, la souffrance et l'enfermement animal ne doivent pas être des moyens de réjouissance pour les spectateurs adultes et enfants, et je pense en particulier aux animaux sauvages qu'il est scandaleux d'extraire de leur milieu naturel de liberté.

Zoos et delphinariums

Il y a eu, dans les zoos et les delphinariums, beaucoup d'excès en ce qui concerne le traitement des animaux. Pour autant, je pense que la majorité de ces établissements adoptent aujourd'hui en France une attitude responsable. J'estime par ailleurs que les zoos et les delphinariums jouent un rôle clé concernant la sensibilisation des enfants à la cause animale.

Corridas

Hostile à titre personnel à la corrida, je pense que, dans la mesure où elle représente néanmoins un élément de culture important de certaines régions françaises, il faudra débattre de cette question avec l'ensemble du secteur. Ceci explique ma position nuancée en ce qui concerne les propositions de loi visant à son abolition immédiate, bien que je n'exclue rien pour l'avenir.

Chasse et pêche (de loisir)

Je ne suis pas favorable à une interdiction de la pêche et de la chasse. Ce sont des pratiques que je respecte et je trouve que les chasseurs et les pêcheurs ont, par le passé, été trop souvent et très injustement caricaturés. Par ailleurs, la chasse a, dans nos campagnes, un rôle important pour tout ce qui touche à la régulation de la vie sauvage. Je pense en outre que l'existence de période de chasses permet d'assurer l'indispensable protection des espèces.

Jeux et courses

Je crois que le problème est avant tout ce qui fait que dans notre pays de nombreux français pensent que le seul moyen pour eux de s'élever socialement est de recourir aux jeux d'argent. Je propose une politique radicalement différente afin de faire en sorte que les français retrouvent foi en l'avenir. Je veux rendre l'espoir à notre pays.

Milieux naturels, faune et flore sauvages

Je crois que la France dispose d'un patrimoine naturel exceptionnel qui doit être protégé. L'économie et la recherche toujours insatisfaite du profit ne peuvent justifier que l'on abîme nos paysages. Aussi, je pense que tout doit être fait afin de protéger notre littoral ainsi que nos forêts. / En tant que maire de la ville de Yerres, j'ai, à de nombreuses reprises, assuré la promotion des milieux naturels. Conscient de l'importance du rôle joué par les abeilles pour la biodiversité, j'ai fait installer des ruches afin de favoriser la pollinisation des espèces végétales et ainsi favoriser leur renouvellement. La municipalité que je dirige soutient aussi de manière dynamique et continue les associations locales de protection des animaux, permettant par exemple aux vaches écossaises de prendre possession de l'île Panchout, à l'est de la ville, contribuant ainsi à un entretien éco-responsable de cet espace urbain.

Commerce des Animaux de compagnie

L'interdiction d'exposer des animaux en animalerie (exemple de la Belgique),

A partir du moment où l'on accepte que les animaux soient sujets à commerce, l'exposition d'animaux en animalerie ne me choque pas, pour autant qu'elle soit fermement encadrée, qu'elle se passe dans des conditions d'hygiène et de confort, et que ceux qui se trouvent exposés ne soient pas prématurément arrachés à leur fratrie.

° n'autoriser que les élevages LOF, non multi-race s, en imposant un quota de reproduction limité à une portée/an par femelle reproductrice,

Oui, afin de lutter contre les élevages sauvages et les trafics au noir qui permettent tous les abus. Il y a beaucoup trop d'animaux abandonnés, c'est pourquoi ma conviction est qu'il faut privilégier l'adoption sur l'acquisition. A Yerres, tous les ans, nous organisons une grande journée de l'adoption, ainsi qu'une campagne de stérilisation en partenariat avec une association féline.

° l'interdiction d'importer, pour la vente, des ani maux de compagnie,

Oui, dans la mesure où les populations françaises seraient insuffisantes pour répondre à la demande intérieure et où les conditions sanitaires des animaux importés ne répondraient pas à des exigences au moins égales aux nôtres.

° l'interdiction de commercialiser des animaux exotiques (NAC),

Oui, j'y suis favorable, car ces animaux ne peuvent qu'être malheureux dans des environnements trop éloignés de leur milieu d'origine. Je pense en outre qu'il faut renforcer singulièrement les contrôles visant à interdire le commerce des espèces protégées, lesquelles constituent la grande majorité des animaux exotiques vendus en France. Je trouve que la circulation des espèces animales à notre époque, permise par les progrès techniques, constitue une richesse permettant aux hommes de notre temps de faire la rencontre insolite, dans la vraie vie, d'animaux dont le berceau d'origine se trouve à l'autre bout du globe. En revanche, les contraintes doivent être fortes pour ceux qui souhaitent faire l'acquisition d'un animal, exotique ou sauvage, dont le bien-être requiert un environnement proche de leur milieu d'origine. Ils doivent être à même de leur offrir des conditions de vie satisfaisantes au regard de l'article L214-1 du Code rural. Et être régulièrement contrôlés pour cela.

° l'interdiction de la vente d'animaux par petites annonces,

Oui, dans la mesure où cette vente par petites annonces constituerait un commerce illicite, en particulier s'agissant d'animaux dont les qualités ne seraient pas formellement établies. Concernant les achats opérés par des centres commerciaux et des commerces non spécifiquement consacrés aux animaux, je serais favorable, en parallèle, à des contrôles sanitaires plus réguliers et plus fermes destinés à s'assurer du bon traitement des animaux.

° la mise en place d'une campagne nationale de stérilisation des animaux de compagnie

Oui, pour éviter les innombrables abandons et les euthanasies qui en résultent trop souvent dans les fourrières.

Elevage des animaux de ferme

° La mise en place d'une politique agricole visant à développer l'élevage extensif des animaux, avec parcours extérieurs,

Oui. J'y suis d'autant plus favorable que je pense que le choix en matière d'élevage industriel est d'abord un choix en matière d'agriculture : voulons-nous une agriculture intensive sur le modèle de ce qui a pu être fait en Grande Bretagne et qui a conduit au scandale de la vache folle ou voulons-nous une agriculture faite de petites exploitations sur le modèle de ce que nous avons toujours eu en France ? Je fais le choix d'une agriculture faite de petites exploitations, respectueuses de l'environnement et du terroir. Aussi, je suis favorable à une profonde réforme de la PAC dont le seul but aujourd'hui est de conduire au regroupement forcé des exploitants agricoles. Je suis par ailleurs favorable à ce que les politiques publiques encouragent la production bio.

° l'interdiction des mutilations (coupe des dents, de la queue et castration des porcelets, débecquage des poules, etc.),

Je pense qu'il faudra effectivement travailler à cela, de manière à ce que l'article L214-1 du Code rural soit enfin respecté. Mais cela devra se faire en concertation avec tous les acteurs des filières impactées.

° l'interdiction des batteries de cages (y compris des cages « aménagées » pour les poules pondeuses)

Même réponse que précédemment. Je crois nécessaire d'aller vers un autre modèle d'agriculture, plus respectueux de l'ensemble de notre écosystème, animaux compris.

° l'interdiction du gavage des palmipèdes ,

Là encore, il faudra réfléchir avec tous les acteurs des filières concernées, de manière à trouver ensemble la solution permettant le mieux de minimiser la souffrance animale sans pour autant déséquilibrer un secteur stratégique pour la gastronomie française. Les oies doivent faire l'objet d'attentions particulières. A Yerres, la ville dont je suis Maire, nous avons mis en place un régime de protection particulier pour les oies sauvages (signalétique spéciale visant à les protéger, etc.).

° le respect de l'Art. L214-1 du Code rural « Tout animal étant un être sensible, il doit être placé par son propriétaire dans des conditions compatibles avec les impératifs biologiques de son espèce ».

Oui, les pouvoirs publics devant sans cesse inciter les industriels du secteur à faire évoluer leurs méthodes, de manière à porter toujours plus haut le respect de la double exigence de la minimisation de la souffrance animale avec

celle d'une activité économique satisfaisante. Les industriels n'ont que trop tendance à faire les choix les plus faciles et économiques pour eux, sans considération pour la souffrance animale. Il revient aux agents de l'Etat de les pousser à faire plus, à investir dans la recherche pour faire progresser leurs manières de faire.

Abattage rituel

Oui à l'obligation de l'étourdissement des animaux avant tout abattage, sans exception pour l'abattage rituel. Je suis fermement opposé aux dérogations relatives aux obligations d'étourdissement des animaux, puisqu'on peut parfaitement convenir d'un étourdissement rituel conforme à la croyance des Français musulmans.

Hippophagie

Je suis favorable à une modification du statut juridique du cheval pour le faire passer d'animal de rente à animal de compagnie (le cheval ne sera plus considéré comme animal de boucherie).

Chasse

°La déclassification de toutes les espèces dites « nuisibles »,

Cette mesure méritera d'être débattue contradictoirement par les spécialistes concernés, sous l'autorité du Ministre, de manière à en situer clairement les enjeux, dans l'orientation générale que je leur fixerai d'éviter le plus grand nombre de morts inutiles et de prendre explicitement en compte le rôle de ces espèces dans l'équilibre des écosystèmes.

°l'interdiction des chasses « traditionnelles » et cruelles (vénerie, etc.),

Il faut qu'un équilibre soit trouvé entre les chasseurs, les protecteurs de l'environnement et les défenseurs de la cause animale. Je suis persuadé que les chasseurs, comme praticiens de la nature, sont prêts à faire des efforts.

°l'interdiction de toute forme de piégeage,

L'arrêté du 29 janvier 2007 fixant les dispositions relatives au piégeage des animaux classés nuisibles me semble équilibré. C'est son application qui ne l'est pas, parce que le contrôle de la gravité des blessures infligées aux animaux revient le plus souvent aux piégeurs eux-mêmes, ce qui est une aberration. C'est ce contrôle par une autorité administrative indépendante qu'il faudra renforcer. Une interdiction pure et simple, si elle n'était pas plus suivie d'effets que ne l'est cet arrêté, ne changerait rien de fondamental.

C'est une orientation décisive de ma candidature à la Présidence de la République : je veux qu'enfin dans notre pays les normes de droit (lois, arrêtés...) soient réellement appliquées, et cela également, à tous niveaux, que ce soit dans les plus hautes sphères de l'Etat ou dans les plus grandes multinationales. Plus de connivences, plus de compromissions.

°l'arrêt de la chasse le dimanche où sont recensés le plus d'accidents,

Si les chasseurs ne peuvent plus chasser le week-end, quand le feront-ils ? Je me vois mal prôner l'interdiction de la conduite automobile dans les zones les plus à risque, au motif qu'y serait recensé un nombre élevé d'accidents. Je serais plutôt partisan d'une augmentation des règles de sécurité ce jour là (signalétique, etc.), ainsi que dans les zones les plus dangereuses, sur l'opportunité de quoi devront se prononcer spécialistes et intervenants réunis autour du Ministre.

°la mise en place d'un permis de chasser à points et contrôle alcootest des chasseurs

Oui. Je suis favorable à toute mesure permettant de concilier le maintien du plaisir de chasser avec l'exigence de sécurité. Au regard des risques inhérents à leur activité, il n'est pas absurde de chercher à responsabiliser davantage les chasseurs, comme l'ont été les automobilistes.

Expérimentation animale

° Le financement d'un institut français de recherche, de développement et de validation des méthodes substitutives à l'expérimentation animale,

Oui. Comme député, j'ai voté toutes les propositions de loi visant à réduire au maximum les expérimentations animales. L'article R. 214-87 du Code rural stipulant que les expérimentations animales, pour être licites, doivent revêtir "un caractère de nécessité et que ne puissent utilement y être substituées d'autres méthodes expérimentales", me semble sage. Mais encore faudrait-il, là encore, qu'il soit réellement appliqué, qu'il y ait des contrôles effectifs dans les laboratoires de recherche et qu'il y ait des sanctions exemplaires. Encore faudrait-il, donc, qu'il y ait encore en France un Etat, capable de se faire respecter sur son territoire. Les expérimentations sur des êtres sensibles ne doivent être utilisées qu'en dernier recours, lorsqu'il ne reste plus d'autre choix pour sauver des vies humaines, et dans des conditions strictement limitatives à l'égard de la douleur animale. / Ce qui est sûr, c'est qu'il revient à l'Etat d'encourager les méthodes de recherche alternatives, qui permettraient de se passer, à terme, de toute expérimentation sur des animaux. Votre proposition va directement en ce sens, aussi y suis-je très favorable. Il conviendra naturellement de demander aux industriels utilisateurs d'expérimentations animales de contribuer activement à son financement.

° l'enseignement généralisé de ces méthodes,

Oui, bien sûr. C'est une mesure complémentaire à la précédente, tout à fait nécessaire. Tout doit être mis en œuvre pour limiter au maximum la souffrance animale, jusqu'à pouvoir l'éviter.

° la reconnaissance d'un droit d'objection de conscience à l'expérimentation animale.

Oui. Un homme, sensible à la souffrance d'animaux auxquels il peut toujours pour une part s'identifier, étant lui-même d'abord un animal, peut ne pas supporter moralement d'avoir à mener certaines expérimentations sur d'autres êtres sensibles.

Détention Animaux sauvages

L'interdiction de détention d'animaux sauvages par des particuliers,

Je crois plutôt que c'est à la justice de déterminer, au cas par cas, si la détention de tel ou tel animal, dans les conditions qui lui sont offertes par son propriétaire, est ou non compatible avec l'article L214-1 du Code rural évoqué plus haut. Je ne saurais me substituer à elle.

° l'interdiction de reproduction des animaux de cirque (nombreux jeunes tigres ou lionceaux vendus à des particuliers),

Oui, pour arriver le plus tôt possible à rendre effective la mesure suivante que vous proposez et pour laquelle je milite moi-même depuis des années.

° l'interdiction progressive de la présence d'animaux sauvages dans les cirques et autres spectacles itinérants (certificat de capacité limité aux animaux déjà identifiés et interdiction d'exploiter de nouveaux animaux sauvages),

Oui. La souffrance et l'enfermement animal ne doivent pas être des moyens de réjouissance pour les spectateurs adultes et enfants, et je pense en particulier aux animaux sauvages qu'il est scandaleux d'extraire de leur milieu naturel de liberté. C'est pourquoi, dans la ville dont je suis Maire, il est hors de question qu'une autorisation soit donnée à un exploitant de cirque proposant ce genre d'attraction. J'ai en outre, en tant que député, signé toutes les propositions de loi visant à interdire la présence d'animaux dans les cirques.

° création de refuges gérés par l'Etat, en collaboration avec les associations de protection animale, chargés d'accueillir les animaux d'établissements en perdition ou les animaux saisis en douane qui ne peuvent faire l'objet d'une réintroduction dans leur milieu naturel,

Oui, sans hésitation, avec concertation de toutes les parties concernées pour déterminer le mode le plus judicieux de gouvernance de ces refuges. J'ai pu mesurer, dans la ville dont je suis Maire, combien trop peu était fait en la

matière. C'est pourquoi, avec mon équipe municipale, nous avons établi une convention avec une association féline, subventionnée par la ville, visant à accueillir et stériliser les chats errants tout en leur offrant ensuite un cadre approprié de convalescence, après quoi des journées d'adoption sont organisées pour trouver des familles d'accueil à ces chats abandonnés.

° le financement de ces refuges par les établissements détenant des animaux sauvages (zoo et cirques) qui seraient assujettis à une taxe créée à cet effet,

Oui ! Si une interdiction de la présence d'animaux sauvages dans les cirques et autres spectacles itinérants ne pouvait voir le jour, faute d'un soutien suffisant de la part de mes collègues députés trop frileux, il conviendrait a minima que voient le jour les refuges que vous évoquez. Ce serait un moindre mal.

° le renforcement des contrôles de douane et des Services Vétérinaires aux frontières et sur l'ensemble du territoire.

Oui. L'Etat doit, en ce domaine comme dans d'autres, retrouver toute sa capacité d'action. Des dizaines d'années d'idéologie libéraliste ont sciemment organisé son impuissance par l'assèchement de ses finances et la désorganisation de ses services : il faut lui rendre toute sa place, qui est la première, en le remettant au service de l'intérêt général, par-dessus toute instrumentalisation partisane. Si l'Etat n'a plus les moyens financiers de faire appliquer lois, décrets et arrêtés sur le territoire national, sommes-nous encore dans un état de droit ? Et dire que le Parlement français vient d'abandonner aux technocrates de Bruxelles notre souveraineté budgétaire...

Combats d'animaux

°Le retrait immédiat de la corrida à l'inventaire du patrimoine immatériel français,

Hostile à titre personnel à la corrida, je pense que, dans la mesure où elle représente néanmoins un élément de culture important de certaines régions françaises, il faudra débattre de cette question avec l'ensemble du secteur.

° la condamnation de tous les sévices graves sur animaux et l'application de l'article 521-1 du Code Pénal sur tout le territoire, sans aucune dérogation.

Résolument oui. A l'Assemblée nationale, j'ai voté toutes les propositions de loi visant à criminaliser les souffrances faites aux animaux.

Fourrure

°L'interdiction des élevages d'animaux pour leur fourrure en France,

Oui. En encourageant en parallèle les productions de substitution.

° l'interdiction d'importer toute fourrure provenant d'animaux piégés,

Bien évidemment !

° le renforcement de la réglementation sur l'étiquetage avec obligation d'indiquer le nom scientifique de l'espèce utilisée, le pays de production et la méthode de mise à mort (gazage, électrocution...),

Oui, pour que chaque utilisateur de produits dotés de fourrure soit bien conscient de ce qu'il fait.

° le renforcement des contrôles en douane, particulièrement pour les espèces protégées et animaux de compagnie dont le commerce de la fourrure est interdit en France.

Oui. Il faut, en cette matière comme dans d'autres, avoir le courage de rétablir des douanes dignes de ce nom. Aujourd'hui, le "politiquement correct" de l'idéologie libre-échangiste entend au contraire supprimer toute douane et toute frontière. Nous ne nous laisserons pas faire. Revenons au bon sens. Ma candidature permettra d'offrir aux Français le choix d'un patriotisme ouvert, serein et rassembleur. Le seul capable de gagner.